

## RENCONTRES AMICALES

### Saison 2016/2017

1) Il est rappelé à **tous les Clubs** qu'il est fait **obligation** de demander une **autorisation** pour toute organisation de manifestation interclubs.

Cette demande doit être faite avec l'imprimé "**MANIFESTATION INTERCLUBS**" disponible au **CD76 Judo** ou sur le site Internet **CD76Judo.com**, auquel vous joindrez votre règlement de manifestation. Vous voudrez bien nous faire parvenir le tout **deux mois** avant la date de la manifestation au :

COMITE DE SEINE MARITIME JUDO  
E-mail : [tournoiscd76judo@orange.fr](mailto:tournoiscd76judo@orange.fr)  
Copie : [cd.76.judo@wanadoo.fr](mailto:cd.76.judo@wanadoo.fr)  
BP 100 - 76803 Saint Etienne du Rouvray Cédex

Votre demande sera transmise à la Ligue, si vous invitez des Clubs hors du département.  
Cette demande concerne également les Clubs qui ont le même professeur.

### 2) Les animations Poussins, Poussines.

Ces animations ne doivent pas se dérouler dans la même demi-journée que d'autres catégories d'âges. Il faudra préciser qu'il s'agit de **randoris éducatifs**, accompagnés d'une **expression technique**; les enfants sont réunis par groupes morphologiques.

Concernant les **animations par équipe** : des catégories de poids devront apparaître, il faudra préciser les mini et maxi de chaque catégorie.

**Exemple** : Mini poussins et Poussins

Catégorie de poids : 24 à 26 kg ; plus de 26 – de 30 kg ; plus de 30 – de 34 kg.....

### 3) Vous êtes tenus de respecter les catégories de poids indiqués par la FFJDA.

Il faudra préciser les mini et maxi de chaque catégorie.

**Exemple** : Seniors Masculins de -66 kgs

Vous devrez indiquer : de +60 à -66

### 4) Les Clubs qui désirent faire passer une information dans le Département concernant leur tournoi, peuvent le faire sous certaines conditions :

Fournir 1 exemplaire sur support informatique type Word ou Excel par disquette ou Mail.

Pour que cette information puisse être incorporée dans une newsletter, prendre contact suffisamment à l'avance avec le Secrétariat, 1 mois avant la date de la manifestation.